

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - FRS 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de :

"LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit.

LE PRIX COURANT, Montréal.

LA LIGUE DES HOMMES D'AFFAIRES DE MONTREAL

Assemblée générale

La Montreal Business Men's League a eu son assemblée générale annuelle lundi dernier.

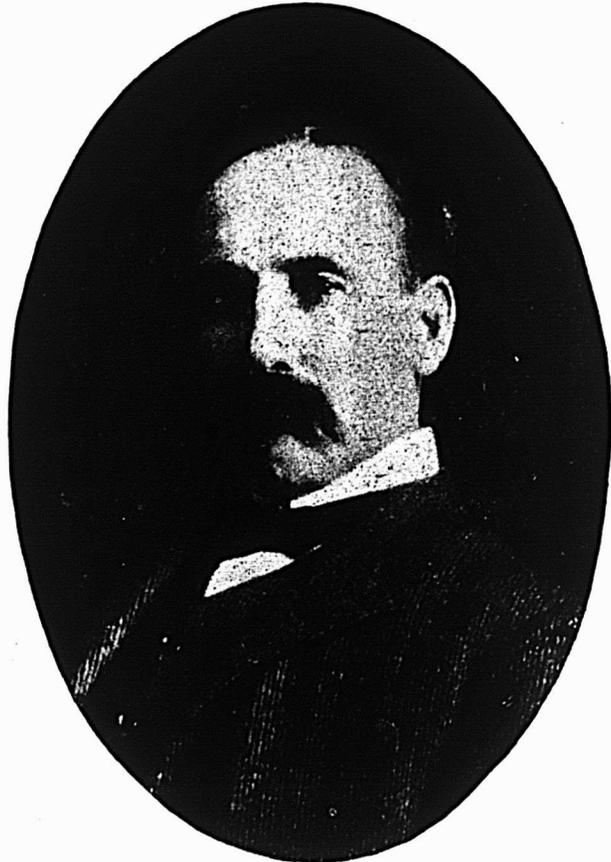
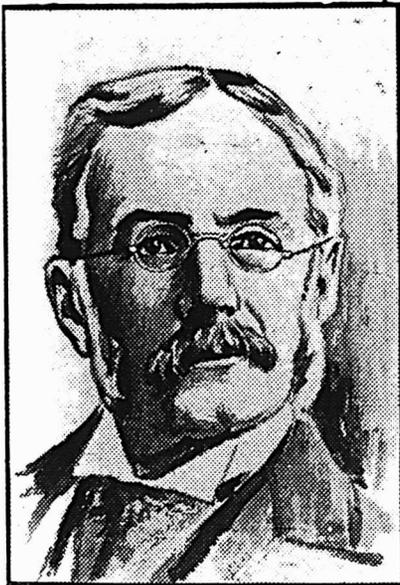
M. Charles Chaput a proposé de demander au Gouvernement Fédéral d'intervenir pour la suppression de l'émission des "Timbres de Commerce". M. Charles Chaput a nommé les corporations commerciales de Montréal, Toronto, Québec, Trois-Rivières, Vancouver, Ed-

n'est pas pendant cette session, ce soit au moins à la prochaine qu'une loi vienne mettre fin au système.

M. Robert Bickerdike fit observer qu'une nombreuse délégation avait déjà été à Ottawa à ce sujet, mais qu'il semblait y avoir une difficulté quant à la manière de faire cesser le mal. Le Gouvernement est en faveur d'y mettre arrêt. Le Ministre de la Justice qui a étudié la question pendant un long temps, ne l'a pas abandonnée.

tes a continué à servir l'objet pour lequel il a été créé. Un grand nombre de touristes sont venus au bureau et la correspondance échangée est devenue un travail tout-à-fait important.

Les efforts mis en oeuvre pendant l'année pour obtenir que Montréal soit le siège de conventions ont été assez heureusement couronnés de succès. Le Conseil exécutif a eu l'avantage d'obtenir la coopération du Maire et du Board of Trade, ainsi que celle de certaines orga-



monton et St-Jean, N. B. pour s'être déclamés contre ce système et il a déclaré que le mal ne faisait qu'empirer; il proposa que la Montreal Business Men's League fit une requête au Gouvernement du Dominion pour qu'il adopte à la prochaine session, si la chose est possible, une législation qui ferait une offense à la vente, la distribution ou l'émission des "Timbres de Commerce" reçus au Comptant.

Walter Paul appuie la motion en disant que le sentiment du pays est contre l'usage des "Timbres de Commerce" et il formule l'espoir que, si ce

La motion a été adoptée à l'unanimité.

Le rapport annuel a été soumis par le Président, M. Henry Miles; il déclare que la Législature de Québec, le Conseil de la Cité de Montréal et d'autres institutions publiques ont été sollicités d'accorder leur aide pour le support et l'élargissement de l'oeuvre de la Ligue. Le bureau de renseignement des touris-

nisations intéressées dans son travail pour que des assemblées aient lieu ici, cette année, et même à une époque aussi éloignée que 1907. Malheureusement, l'absence d'emplacement suffisant dans les hôtels a continué à être un obstacle au travail de la Ligue; dans cette direction importante, elle a été obligée de borner ses efforts à attirer ici les con-